



Rhumatisme inflammatoire : de la première consultation au diagnostic

Environ 40 % des personnes atteintes attendent plus de deux ans avant d'obtenir un diagnostic définitif

Zurich, le 21 février 2017

Un rhumatisme inflammatoire se soigne d'autant mieux qu'il a été diagnostiqué rapidement. La Ligue suisse contre le rhumatisme a déterminé au moyen d'une enquête en ligne combien de temps les personnes atteintes d'une maladie rhumatismale inflammatoire doivent attendre avant d'obtenir un diagnostic. Quelque 40 % des participants ont attendu plus de 24 mois avant de pouvoir donner un nom à leur maladie et commencer un traitement ciblé.

Pour des maladies rhumatismales inflammatoires telles que la polyarthrite rhumatoïde ou la spondylarthrite ankylosante, un diagnostic précoce est déterminant. Les premiers mois de ces maladies constituent pour ainsi dire une « fenêtre thérapeutique » au cours de laquelle le processus immunologique peut être encore stoppé ou modifié durablement. Le chemin à parcourir entre les premiers symptômes et un diagnostic précis peut s'avérer épuisant pour les personnes concernées, qui doivent faire preuve d'une patience peu commune. Ce n'est en effet qu'après avoir démasqué la maladie chronique dont elles sont atteintes qu'elles peuvent apprendre à la gérer et engager avec un spécialiste une thérapie adaptée à leur cas.

Résultats de l'enquête : il y a rhumatisme et rhumatisme

L'enquête de la Ligue suisse contre le rhumatisme brosse un tableau hétérogène de la situation : tandis que certaines maladies sont dépistées plutôt rapidement, pour d'autres, le diagnostic est beaucoup plus laborieux. La Ligue suisse contre le rhumatisme a demandé à des personnes souffrant de rhumatismes inflammatoires combien de temps s'était écoulé entre leur première consultation et le diagnostic final de leur maladie. 392 personnes – 84 % de femmes et 16 % d'hommes – de toutes les régions linguistiques ont participé à l'enquête.

Les résultats ont fait apparaître que pour 38 % des personnes interrogées, plus de 24 mois s'étaient écoulés entre leur première consultation et un diagnostic clair. Pour 43 autres pour cent, le temps d'attente avait été en revanche inférieur à 6 mois.

Pour 67 % des participants à l'enquête, le diagnostic a été établi par un(e) rhumatologue. Pour les 23 % restants, il a été posé par un(e) généraliste.





Les participants à l'enquête présentaient divers tableaux cliniques : la plupart souffraient de polyarthrite rhumatoïde (144 personnes) ou de spondylarthrite ankylosante (119 personnes), tandis qu'un nombre plus restreint souffrait d'arthrite psoriasique et d'arthrite juvénile idiopathique. Tandis que pour plus de la moitié des personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde ou d'arthrite juvénile idiopathique, le diagnostic avait été établi dans les six premiers mois ayant suivi l'apparition des premiers symptômes, il en allait tout autrement pour les personnes atteintes d'arthrite psoriasique et surtout de spondylarthrite ankylosante : 44 % des personnes atteintes d'arthrite psoriasique et même 67 % de celles atteintes de spondylarthrite ankylosante ont déclaré qu'il s'était écoulé plus de deux ans entre leur première consultation et le diagnostic.

Une procédure d'élimination laborieuse

Les médecins généralistes ont la tâche difficile de distinguer parmi les maux bénins de leurs patients ceux qui pourraient indiquer le développement d'une maladie rhumatismale inflammatoire. Le rhumatologue qui prend la relève doit ensuite procéder pour sa part à des examens long et minutieux destinés à écarter l'hypothèse d'autres maladies avec des symptômes semblables, mais des traitements différents. Il peut ainsi s'écouler beaucoup de temps avant que le patient n'obtienne un diagnostic définitif permettant de mettre en place une thérapie anti-inflammatoire ciblée.

Des examens complets et un diagnostic clair conditionnent toutefois la réussite du traitement. Bien que toujours incurables, les rhumatismes inflammatoires peuvent être dans la plupart des cas bien traités grâce à des méthodes interdisciplinaires modernes.

Dès le processus de dépistage et plus tard durant tout le traitement, le spécialiste et le patient doivent travailler main dans la main. Les informations que la Ligue suisse contre le rhumatisme diffuse à l'attention des patients visent à soutenir ce processus et à permettre à tous de parler la même langue.

Les publications suivantes ainsi que de nombreuses autres sur le thème des rhumatismes sont disponibles dans la boutique en ligne de la Ligue contre le rhumatisme :

- Polyarthrite rhumatoïde : www.rheumaliga-shop.ch/fr/f341-la-polyarthrite-rhumatoide.html
- Spondylarthrite ankylosante : www.rheumaliga-shop.ch/de/f553-spondylarthrite-ankylosante-la-maladie.html
- Patient et médecin : écouter et se comprendre : www.rheumaliga-shop.ch/fr/f309-patient-et-medecin-ecouter-et-se-comprendre.html





Rheumaliga Schweiz
Ligue suisse contre le rhumatisme
Legg svizzera contro il reumatismo

Informations complémentaires

Monika Siber, responsable communication, Ligue suisse contre le rhumatisme

Tél. 044 487 40 60

m.siber@rheumaliga.ch

www.rheumaliga.ch

La Ligue suisse contre le rhumatisme

La Ligue suisse contre le rhumatisme est une organisation faitière regroupant 20 ligues cantonales et régionales contre le rhumatisme et six organisations nationales de patients. Elle s'engage en faveur des personnes souffrant de rhumatismes, et met à la disposition des personnes intéressées, des médecins et des professionnels de la santé des informations, un service de conseil, des cours, une offre de formation continue et des moyens auxiliaires. Créée en 1958, la Ligue suisse contre le rhumatisme a reçu le label qualité délivré par la Zewo aux organisations d'utilité publique.

Le rhumatisme : la maladie numéro un

Le mot « rhumatisme » est un terme générique qui recouvre plus de 200 maladies de l'appareil locomoteur. Les formes les plus fréquentes sont l'arthrose (usure des articulations), l'arthrite (inflammation des articulations), le rhumatisme des parties molles (dont fait partie le syndrome de fibromyalgie), l'ostéoporose et les douleurs dorsales. Le rhumatisme est très répandu : en Suisse, 2 millions de personnes souffrent de douleurs rhumatismales.



Ligue suisse contre le rhumatisme · Josefstrasse 92 · 8005 Zurich · Téléphone 044 487 40 00 · Commandes 044 487 40 10 · Fax 044 487 40 19

E-mail info@rheumaliga.ch · www.rheumaliga.ch · Compte postal 80-2042-1 · Banque UBS Zurich, siège principal, compte 590.960.01F · N° TVA 356 901